Le 16 novembre 2026

PAR COURRIEL

Accès à l'information
1001, boul. Robert-Bourassa
6e étage
Montréal (Québec) H3B 0B6
Responsable.Acces@hydroquebec.com

Objet : Demande d'accès à l'information DAI-2026-0615

Bonjour,

La présente est en réponse à votre demande reçue le 17 octobre dernier et indiquant :

« Ma demande vise les documents existants, pour la période allant du 1er janvier 2024 à la date de traitement de la présente demande, portant sur les sujets suivants :

Études et variantes de tracé

- *Les études comparatives, cartes et analyses des variantes de tracé étudiées dans le secteur du lac Chrétien.*
- *Les documents exposant les motifs techniques, environnementaux ou autres ayant conduit à retenir ou à écarter ces variantes ainsi que la pondération des critères.*

Déplacement de la ligne existante

- *Les études et analyses relatives à la possibilité de déplacer vers le sud la ligne existante à 735 kV.*
- *Les documents justifiant la conclusion selon laquelle cette option ne serait pas techniquement réalisable.*
- *Les documents techniques relatifs à la distance minimale de 60 mètres entre les axes de lignes à 735 kV, notamment les normes, critères et analyses sur lesquels repose cette exigence dans le cadre du projet.*

Environnement et milieux hydriques

- *Les études, inventaires et analyses concernant les milieux humides, les cours d'eau, le drainage et le ruissellement dans le secteur visé.*
- *Les évaluations environnementales portant sur les conséquences possibles de l'implantation des pylônes et de la réalisation des travaux dans ces milieux.*

Champs électromagnétiques et son

- *Les rapports, résultats de mesure, données disponibles et protocoles relatifs aux mesures de champs électromagnétiques et aux décibels effectuées au lac Chrétien et dans son environnement.*
- *Les analyses et interprétations produites à la suite de ces mesu*

Communications et prise de décision

- *Les comptes rendus, notes de réunion, notes décisionnelles et échanges écrits concernant les préoccupations exprimées par les citoyens ou les représentants du comité relativement au secteur du lac Chrétien et aux variantes de tracé. »*

(Transcription intégrale)

Après analyse, vous trouverez ci-joint copie de certains documents faisant l'objet de votre demande. Toutefois, certains renseignements ont été caviardés et d'autres documents sont protégés, car ceux-ci ne sont pas accessibles suivant les articles 9, 14, 20, 21, 22, 27, 28.1, 29, 32, 37 et 39 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*. En effet, ces documents contiennent, notamment, des renseignements de nature commerciale ou technique appartenant à Hydro-Québec, des analyses, des avis ou des recommandations qui sont habituellement traités de manière confidentielle. La divulgation de ces renseignements risquerait vraisemblablement de nuire de façon substantielle à notre compétitivité. Dans ce contexte, nous ne pouvons accéder entièrement à votre demande.

Par ailleurs, certains éléments auxquels vous souhaiteriez avoir accès seront traités dans les études et analyses environnementales du projet, qui sont toujours en cours. Les résultats seront présentés dans l'étude d'impact sur l'environnement, dont le dépôt au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Protection de la biodiversité, de la Faune et des Parcs est prévu au printemps 2027. Cette étude détaillera les différentes variantes envisagées et leurs impacts respectifs.

La révision de cette décision peut être demandée auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet, de même que des articles de cette loi mentionnés à la présente.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

Le responsable de l'accès aux documents,

Sébastien Dutil
Conseiller – Régie d'entreprise et Accès à l'information

p. j.